



901, rue St-Jean  
 Roxton Pond, Qc, J0E 1Z0  
 Téléphone : (450) 372-6875  
 Télécopieur : (450) 372 1205  
 Courriel : [infomun@roxtonpond.ca](mailto:infomun@roxtonpond.ca)

À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ
Matricule : _____
No de la demande : _____

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**Installation de prélèvement d'eau et système de géothermie**

Identification  Propriétaire  Requérant (procuration écrite nécessaire)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. : ( ) \_\_\_\_\_ Cellulaire : ( ) \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

**SITE DES TRAVAUX**

Même adresse que le demandeur  Compléter ici-bas, si l'adresse est différente

Numéro du lot ou # civique : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

**Type de travaux**

Nouvelle installation de prélèvement d'eau  
 Remplacement d'une installation de prélèvement d'eau existante  
 Modification d'une installation de prélèvement d'eau existante (ex. approfondissement d'un puits, sa fracturation ou son scellement) – spécifiez : \_\_\_\_\_  
 Obturation d'une installation de prélèvement d'eau existante  
 Aménagement d'un système de géothermie avec prélèvement d'eau  
 Aménagement d'un système de géothermie à énergie du sol (sans prélèvement d'eau)

Autre : \_\_\_\_\_

Raison(s) des travaux : \_\_\_\_\_

**Catégorie de prélèvement d'eau**

Prélèvement d'eau souterraine  Prélèvement d'eau de surface

**DESCRIPTION DES TRAVAUX**

Date du début des travaux : \_\_\_\_\_ Date de fin des travaux : \_\_\_\_\_

➤ **TYPE D'INSTALLATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU** (ex. puits tubulaire, puits de surface, captage de source, pointe filtrante, etc.) : \_\_\_\_\_

➤ **AUTRES INFORMATIONS**

Capacité de pompage recherchée :  moins de 75 000 L/jour  plus de 75 000 L/jour

Nombre de personne desservie :  20 personnes ou moins  21 personnes et plus

Destinée à la consommation humaine  Oui  Non

Bâtiment(s) desservi(s) : \_\_\_\_\_

➤ **ZONE INONDABLE**

Aucune zone  Zone de grand courant (0-20 ans)  Zone de faible courant (20-100 ans)

➤ **CONTRAINTES**

Installation de prélèvement d'eau souterraine ou système de géothermie prélevant de l'eau souterraine à moins de 15 mètres d'un système étanche de traitement des eaux usées (ex. fosse septique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Installation de prélèvement d'eau souterraine ou système de géothermie prélevant de l'eau souterraine à moins de 30 mètres d'un système non-étanche de traitement des eaux usées (ex. champs d'épuration)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Installation de prélèvement d'eau souterraine ou système de géothermie prélevant de l'eau souterraine à moins de 30 mètres d'une aire de compostage, d'une cour d'exercice, d'une installation d'élevage, d'un ouvrage de stockage de déjections animales, d'une parcelle, d'un pâturage ou de terrains où s'exerce l'exploitation d'un cimetière.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
Formation rocheuse forée située à moins de 5 mètres de profondeur.	<input type="checkbox"/> Inconnu <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A

## EXÉCUTANT DES TRAVAUX (puisatier)

Nom : \_\_\_\_\_ N° R.B.Q. : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Tél. : ( ) \_\_\_\_\_ Cellulaire ( ) \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
Responsable du chantier : \_\_\_\_\_  
Coût des travaux avant les taxes (matériaux et main d'œuvre) \_\_\_\_\_

## DOCUMENTS À JOINDRE AU FORMULAIRE DE DEMANDE

- Titre de propriété (si le propriétaire est nouvellement propriétaire).
- Procuration écrite du propriétaire autorisant le requérant à faire la présente demande (si le requérant n'est pas le propriétaire).
- Paiement (40 \$) lors de l'émission du certificat d'autorisation, le cas échéant.

### **Installation de prélèvement d'eau souterraine** (ex. puits tubulaire, puits de surface, captage de source, pointe filtrante)

- Plan de localisation indiquant :
  1. Le site du prélèvement d'eau ;
  2. Les distances séparant l'installation de prélèvement d'eau des éléments suivants :
    - a. Des systèmes étanches (ex. fosse septique) et non étanches (ex. champ d'épuration) de traitement des eaux usées localisés sur le terrain concerné et les terrains contigus;
    - b. Des aires de compostage, cours d'exercice, installations d'élevage, ouvrages de stockage des déjections animales, parcelles en culture, pâturages et des terrains où s'exerce l'exploitation d'un cimetière;
    - c. Des milieux hydriques et humides (lacs, cours d'eau, étang, etc.);
    - d. Des bâtiments, allées de circulation et stationnements.
    - e. Des lignes de lot;
  3. Les installations de prélèvement d'eau existantes.
- Plans et devis descriptifs de l'installation de prélèvement d'eau et de l'aménagement envisagé.

### **Installation de prélèvement d'eau de surface**

- Plan de localisation indiquant :
  1. Le site du prélèvement d'eau ;
  2. L'emplacement des milieux hydriques et humides (lacs, cours d'eau, étang, etc.);
  3. L'emplacement des bâtiments;
  4. Les lignes de lot;
  5. Les installations de prélèvement d'eau existantes.
- Plans et devis descriptifs de l'installation de prélèvement d'eau et de l'aménagement envisagé.

### **Système de géothermie prélevant de l'eau souterraine**

- Plan de localisation indiquant :
  1. Le site du système de géothermie, comprenant la localisation de toutes ses composantes ;
  2. Les distances séparant l'installation de prélèvement d'eau des éléments suivants :
    - a. Des systèmes étanches (ex. fosse septique) et non étanches (ex. champ d'épuration) de traitement des eaux usées localisés sur le terrain concerné et les terrains contigus;
    - b. Des aires de compostage, cours d'exercice, installations d'élevage, ouvrages de stockage des déjections animales, parcelles en culture, pâturages et des terrains où s'exerce l'exploitation d'un cimetière;
    - c. Des milieux hydriques et humides (lacs, cours d'eau, étang, etc.);
    - d. Des bâtiments, allées de circulation et stationnements.
    - e. Des lignes de lots;
  3. Les installations de prélèvement d'eau existantes.
- Plans et devis descriptifs du système de géothermie et de l'aménagement envisagé.

### **Système de géothermie à énergie du sol qui ne prélève pas d'eau**

- Plan de localisation indiquant :
  1. Le site du système de géothermie, comprenant la localisation de toutes ses composantes ;
  2. L'emplacement des milieux hydriques et humides (lacs, cours d'eau, étang, etc.);
  3. L'emplacement des bâtiments;
  4. Les lignes de lot;
  5. Les installations de prélèvement d'eau existantes.
- Plans et devis descriptifs du système de géothermie et de l'aménagement envisagé.

**Votre demande de certificat d'autorisation sera recevable lorsque tous les documents requis nous auront été remis. Merci**

## **DOCUMENTS À REMETTRE SUITE AU TRAVAUX**

Dans les 30 jours qui suivent la fin des travaux, celui qui a réalisé les travaux d'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau souterraine et/ou d'un système de géothermie avec prélèvement d'eau ou le professionnel qui en a supervisé les travaux doit transmettre au fonctionnaire désigné un rapport contenant les renseignements énumérés à l'annexe I du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et attestant que les travaux sont conformes aux normes prévues audit règlement.

Dans les 30 jours qui suivent la fin des travaux, celui qui a réalisé les travaux d'aménagement d'un système de géothermie à énergie du sol qui ne prélève pas d'eau ou le professionnel qui en a supervisé les travaux doit transmettre au fonctionnaire désigné un rapport contenant les renseignements énumérés à l'annexe I du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et attestant que les travaux sont conformes aux normes qu'il prévoit. Le rapport contiendra au surplus toutes les informations dont dispose l'article 30 dudit règlement.

### **IMPORTANT**

Le formulaire dûment rempli ainsi que les documents qui l'accompagnent peuvent être envoyés par courriel à [urbanisme@roxtonpond.ca](mailto:urbanisme@roxtonpond.ca) ou déposés en format papier à l'hôtel de ville.

### **DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU REQUÉRANT**

Je, \_\_\_\_\_, (lettres moulées) reconnais avoir pris connaissance des dispositions applicables à la demande mentionnée ci-haut. Je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur. Je m'engage à construire ou aménager selon les plans tels qu'ils ont été déposés avec corrections exigées s'il y a lieu, par l'autorité compétente.

\_\_\_\_\_  
Signature du requérant

\_\_\_\_\_  
Date